



LA CLAQUE FNAC, C'EST QUOI ?



A l'annonce du confinement, la Fnac pensait avoir trouvé la parade pour ouvrir toutes ses surfaces commerciales. Face à cette concurrence jugée déloyale, les librairies se sont rebellées. Pendant que la direction tenait un CSEC avec ses techniques de balayage habituelles pour esquiver les questions des élus, une ruée de coups s'abattait sur la Fnac. « L'agitateur » était en train de se faire drôlement secouer médiatiquement. Piteusement, la Fnac jetait les gants - officiellement par solidarité avec les librairies- mais surtout sommée par Bercy de

barricader les rayons culture dès le lendemain. Des clics et beaucoup de claques ! La culture frappe fort - la Fnac le savait pour l'annoncer sur son portail - mais l'épisode laisse des traces. Image aussi écornée qu'une page d'un bon bouquin.



SOIXANTE-DIX POUR CENT - SAISON 2

Le CSEC se réunissait donc le samedi 31 Octobre pour une toute autre histoire, celle de la mise en activité partielle des produits éditoriaux pouvant aller jusqu'à 80% maximum de leur contrat de travail ainsi que le service client cantonné à 70% max (Cf. Memento de la CGT). Dans sa présentation générique, la direction présentait un principe de répartition égalitaire entre les membres d'une même équipe tout en annonçant des pourcentages pouvant varier d'un magasin à l'autre. L'épilogue démontre que devant l'égalitaire, nous ne nous sommes pas tous égaux. D'énormes disparités sont à déplorer entre les régions sur les produits éditoriaux (13% de différence entre Rhône Alpes et Nord Est), tout comme au service client avec 13% d'écart entre l'Ouest- Rhône Alpes et le Sud). Au sein des régions, les mêmes iniquités de traitement s'observent. Le seul pourcentage qui ne varie pas, et c'est consternant pour la considération envers les salariés, c'est la rémunération à 70% brut (soit 84% net) pendant le chômage partiel. Un très mauvais remake. Il y a des séries qu'il faut savoir arrêter....



LARD DE L'ESSENTIEL



Le tour de cochon de la Fnac pour contourner le décret de Mars ayant échoué, chaque commerce dit « non essentiel » a défendu chacun à son tour, son bout de gras, à tel point que le gouvernement a dû trancher et sonner la fin de la bamboche en opérant un tri sélectif parmi les produits dont la nécessité devait être mesurée par un décret. Ces quelques journées, riches en polémiques superflues, toutes aussi ubuesques et épiques les unes que les autres, ont conduit à la fermeture du

rayon photo. Pendant ce grand manque de charité à dissenter sur les besoins essentiels, on s'est foutu de l'hôpital !

BRICO DES TAUX

Mercredi 4 Novembre. La direction confirme que les magasins resteront ouverts, et informe que le chômage technique s'étend aux produits techniques. La direction annonce une nouvelle procédure collective avec tellement d'exceptions que « ce collectif » tend vers une individualisation à la carte. Soudainement, après des années de négation, la direction s'est souvenue - certainement à force de nous écouter ou par opportunisme- que l'absentéisme devait être pris en compte, que les magasins présentaient des configurations différentes, et qu'enfin le plateau des produits techniques était composé de plusieurs rayons et métiers. On comprend que l'EGP a retrouvé grâce aux yeux de la direction, tout comme les vendeurs très spécialisés peu polyvalents ! Dans le périmètre retenu et pouvant diverger en fonction des magasins, la direction se déclare égalitaire, mais elle fait preuve d'une telle propension à créer des sous-ensembles qu'une myriade de taux est possible au mètre carré ! Le taux d'heures travaillées deviendrait-il une nouvelle valeur marchande ? *T'as un joli taux, tu sais ! Et toi, le tien ?* La CGT dénonce une activité partielle individualisée qui ne dit pas son nom.



JAUGE ET PARTIE



A plusieurs reprises, et surtout sur les derniers jours avant le confinement, les jauges se sont grippées et ont crachoté un trafic bien suspect. Interrogées sur leur niveau d'efficacité, les réponses étaient aussi approximatives qu'un décompte de bulletins de vote aux USA. Dans sa (rare et dominicale) communication aux salariés, la Fnac confesse un relâchement en annonçant « une plus grande rigueur dans le plan de reprise d'activité ». Chiche ! Le décret gouvernemental du 3 Novembre entérine une capacité d'accueil à 4m2 par personne et laisse le soin à chaque préfet d'en faire la police. Cet essentiel

instrument de mesure ne devra plus être regardé avec autant de distanciation. Par ailleurs, pendant le recours au chômage partiel, la CGT a demandé la concentration des horaires afin de réduire les déplacements des salariés, philosophie partagée par la direction. Après cette folle semaine kafkaïenne, il devient urgent que le bon sens soit dé-confiné !

La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »